

MOBILITÉ : UN DEMI-SIÈCLE D'INACTION POLITIQUE

Le Printemps Compiégnois déplore une posture électoraliste de la majorité en place sur les questions de mobilité, sans projet ni vision globale, dans un contexte de réelles attentes et de besoins de changement à Compiègne.

Dimanche 5 octobre a eu lieu la fête de la mobilité organisée par la Ville de Compiègne, en partenariat avec les Comités d'Intérêts Locaux de Quartiers (CILQ).

Alors qu'il reste tant à faire en matière de mobilité à Compiègne, nous déplorons la tentative d'utilisation de cette manifestation à des fins électoralistes par le maire et ses colistiers de l'Alliance.

En effet, plusieurs vidéos et publications sur les réseaux sociaux, de déclarations dans la presse, et une nouvelle étape dans le lancement de campagne de Philippe Marini et Daniel Leca ces derniers jours, laissent penser que le devoir de réserve et de neutralité dévolue à la majorité en période électorale n'est pas respectée.

Conformément à l'article L. 52-1 du code électoral, nous rappelons « *qu'à compter du premier jour du sixième mois précédent le mois au cours duquel il doit être procédé à des élections générales, aucune campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité ne peut être organisée sur le territoire des collectivités intéressées par le scrutin* ».

Cet évènement du 5 octobre devra donc être imputé sur les comptes de campagne de Monsieur Philippe Marini, dans le cadre du respect du devoir de réserve en période électorale.

Mais au-delà de cette instrumentalisation politique, le problème est plus profond : cinquante ans après la création de notre service de bus gratuit (réalisée, rappelons-le, face à la fronde des commerçants du centre-ville vis-à-vis de l'installation de la nouvelle zone commerciale Carrefour, concurrente du commerce de centre-ville), rien n'a réellement changé. La grande avancée qu'a représentée la gratuité des bus n'aurait jamais vu le jour sans l'appui décisif de la gauche départementale, qui avait œuvré à doter l'Oise d'un réseau de transport ambitieux, fondé sur le renforcement des interconnexions et la recherche de cohérence à l'échelle du territoire. Il est toujours plus facile, des années plus tard, de célébrer une réussite que d'en prolonger l'ambition.

Compiègne est restée figée dans une logique du tout automobile, avec des équipements épars mais sans vision et stratégie globale. Aucune politique sérieuse n'a été menée pour des mobilités douces et inclusives, les piétons n'ont encore qu'une place minoritaire dans la ville et les personnes à mobilité réduite continuent d'être trop souvent oubliées (les personnes ayant des difficultés à se déplacer et notamment nos plus anciens, les personnes en situation de handicap, les parents avec une poussette...). Ce demi-siècle d'inaction pèse aujourd'hui lourdement sur la qualité de vie et l'attractivité de notre ville.

C'est ce retard que nous voulons rattraper. Nous proposons une nouvelle page pour les mobilités, fondée sur trois axes clairs : la sécurité, l'accessibilité et l'innovation.

Ce projet pourrait être contractualisé avec l'État et la Région, dans un plan de déplacement urbain (DPU) et co-construit avec les citoyens, annexé au Schéma de Cohérence Territoriale en révision (SCoT).

Notre ambition est claire : faire de la voirie un espace pensé à partir des parcours des usagers, où chacun puisse circuler librement. Ce projet sera construit avec vous, car l'accessibilité et la mobilité se dessinent dans le quotidien de vos trajets. Notre objectif est de porter les mobilités actives à 15 % des déplacements : chaque trajet gagné sur la voiture, c'est moins de bouchons, moins de bruit et moins de pollution.

Mobilité doit rimer avec sécurité

La sécurité aux abords des écoles et dans l'ensemble de la ville doit devenir une évidence. Nous voulons faire des abords scolaires de véritables zones de sécurité pour toutes et tous. Trop souvent, la vitesse excessive et les rodéos urbains mettent en danger les piétons et les cyclistes : nous prenons l'engagement de les réduire drastiquement.

Concrètement, cela passera par la création de zones 20 km/h, l'installation de radars pédagogiques, une présence accrue de la police municipale à pied et de médiateurs aux heures de pointe. Pour lutter spécifiquement contre les rodéos, nous mettrons en place des aménagements dissuasifs (plots, chicanes), renforcerons les moyens de la police municipale avec des caméras mobiles et des brigades en horaires adaptés, et travaillerons avec la police nationale pour la saisie systématique des véhicules utilisés lors de rodéos.

Mais nous savons que la répression ne suffit pas. Ces jeunes cherchent aussi des espaces d'expression et de loisirs. C'est pourquoi nous proposerons des solutions alternatives encadrées, comme des partenariats avec des clubs de moto et des associations sportives, afin de créer des lieux adaptés et sécurisés pour la pratique mécanique et la vitesse. En réinventant les zones de rencontre et en développant des espaces dédiés, nous voulons faire de Compiègne une ville où la jeunesse peut s'épanouir sans mettre en danger sa vie et celle des autres.

Nous mettrons enfin en place des actions de sensibilisation pour les publics scolaires sur l'enjeu de sécurité des nouvelles mobilités : trottinettes, sens cyclable en sens unique, etc...

Mobilité doit rimer avec accessibilité

L'accessibilité est aujourd'hui le parent pauvre de notre aménagement urbain. Depuis 50 ans, Compiègne reste une ville pensée pour la voiture, au détriment des piétons, des cyclistes et des personnes à mobilité réduite. L'accessibilité, ce n'est pas un slogan : c'est la garantie que vos parcours quotidiens — à pied, à vélo, en voiture, en bus, en poussette ou en fauteuil — soient fluides, sécurisés et agréables.

Très concrètement, cela passe par la possibilité de louer à prix abordable un vélo, et ceux dans plusieurs endroits de la ville, par l'accès à des stationnements vélos sécurisés, la remise en état d'infrastructures existantes comme la passerelle du Pont de Soissons, initiée par l'ancien maire de Compiègne Jean Legendre en 1965, la mise aux normes des trottoirs et des accès aux bâtiments publics et pistes cyclables. Cette démarche passe par un recensement de l'existant et une programmation des travaux à entreprendre ce qui n'a jamais été fait.

Mobilité doit rimer avec innovation et liberté

Nous refusons que Compiègne reste figée dans une logique du tout voiture et du tout payant. Demain, chacun doit pouvoir se déplacer librement, y compris la nuit ou avec des horaires décalés. C'est pourquoi nous expérimenterons une navette nocturne traversant la ville et reliant les zones d'activités.

En parallèle, nous poursuivrons la piétonisation progressive du centre-ville, tout en créant un plan global de stationnement périphérique gratuit et accessible. Notre ambition est claire : offrir à chaque habitant une solution de mobilité adaptée, pour une ville plus respirable et plus libre.

Enfin, l'Oise doit devenir une force plutôt qu'une barrière, en explorant de nouvelles solutions de mobilité nous étudierons la faisabilité d'une liaison fluviale entre les deux rives, mais aussi entre le centre-ville, le pôle gare et les différents points d'animation rive droite et rive gauche. Cette réflexion pourrait s'étendre aux communes riveraines en amont et en aval de Compiègne. La réhabilitation du port de plaisance abandonnée par la ville devient dans ce cadre une urgence au plan touristique et paysager.

Contacts presse :

Claire Reboisson : claire.reboisson@gmail.com
Vincent Malapert : vincentmalapert@gmail.com
printempscompiegnois@gmail.com

